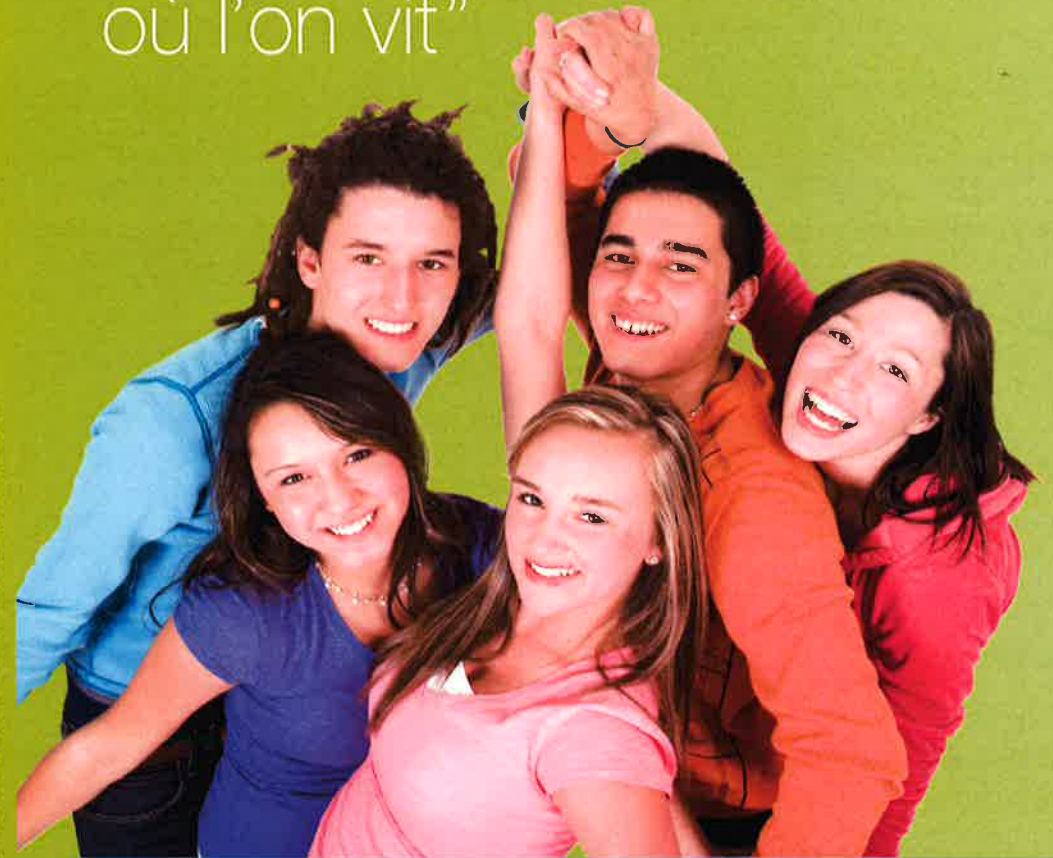


“Nous, on agit là où l'on vit”

Acteur des territoires ruraux, la MSA accorde une attention toute particulière aux jeunes. Avec son dispositif d'appel à projets, elle les accompagne dans leurs actions sur leur territoire. Ainsi la MSA favorise la prise de responsabilité et l'autonomie des jeunes, population qui constituera demain les forces vives de ces territoires.

RM - 10871-05/2015 - CCMSA - Crédits photos : iStockphoto/Ally Marie Kurtz



L'APPEL À PROJETS JEUNES “MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL”



L'essentiel & plus encore

www.msa.fr
www.facebook.com/mymsa



L'essentiel & plus encore



“Avec Charlotte, François et Julie, on a décidé de faire entrer la musique et la culture dans notre village.

Avec l'aide de la mairie et la mobilisation des habitants, on a organisé l'été dernier, un festival de musique gratuit et ouvert à tous !

Aujourd'hui on travaille à la prochaine édition avec la participation de plusieurs groupes et même la diffusion d'un film en plein air !”

Avec vos amis, vous avez des idées. Vous voulez vous engager dans une action qui vous tient à coeur. Vous souhaitez faire bouger les choses autour de vous et voir votre projet se réaliser.

Alors participez à l'appel à projets MSA “Mieux vivre en milieu rural” et devenez acteurs de votre territoire !

Ce concours peut vous permettre de remporter une bourse pour concrétiser ce projet.

Pour retrouver tous les primés de l'édition 2014/2015, rendez-vous sur la page www.facebook.com/myrnsa et devenez fan de la MSA.

❖ Comment s'inscrire ?

- ▮ vous êtes un groupe d'au moins trois jeunes âgés de **13 à 22 ans**,
- ▮ vous êtes assurés à la MSA ou vous vivez en milieu rural.

Alors venez retirer le règlement et le dossier de candidature auprès de votre MSA.

❖ Quels peuvent être les domaines de votre action ?

- ▮ culture et arts,
- ▮ solidarité et citoyenneté,
- ▮ santé et activités physiques ou sportives,
- ▮ démarches innovantes et thématiques inexplorées.

❖ Comment sont sélectionnés et primés vos projets ?

Votre projet devra d'abord être primé par votre caisse MSA pour pouvoir, peut-être, avoir la chance de concourir au niveau national. En plus d'être sélectionné pour participer au concours national, votre projet pourra également obtenir le prix des internautes sur facebook !

❖ Quelles sont les récompenses ?

Si votre projet est primé au niveau national, vous serez invités à la cérémonie de remise des prix au Salon International de l'Agriculture.

Une bourse de **1 550 € à 2 500 €** pourra vous être attribuée pour concrétiser votre action.



CALENDRIER

Avant la fin de l'année 2015

Les MSA sélectionneront et primeront des projets dont deux, par département, pourront être présentés au jury national.

Début 2016

Le jury national sélectionnera 16 projets.

Février/Mars 2016

Les lauréats seront invités à la cérémonie de remise des prix au Salon International de l'Agriculture et recevront une bourse d'une valeur comprise entre **1 550 € et 2 500 €**.

N'hésitez pas à demander conseil au correspondant projets jeunes de la MSA.

Il est là pour vous apporter tous les renseignements nécessaires à votre inscription et vous accompagner dans votre action.